AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mary Barns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,852—Division C—Attendu que Edward Barns, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary Barns, décédée intestate avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Frank Zengel, avocat.
7 sept—21 25 30

Succession de François Bellaire ou Belaire ou Bel air.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 57,454—Division D Attendu que Mme Emma Louise, veuve de François Bellaire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Bellaire ou Belaire ou Bellair décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
7 sept—21 25 30

Succession de Elizabeth Brennan, femme de Benjamin Brady.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,439—Division D—Attendu que Rebecca Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Brennan, femme de Benjamin Brady, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier
7 sept—17 21 26

Succession de Josephine Giles ou Jewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,590 – Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Joseph Le Blanc administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
Hugh F. Suthon, avocat.
16 sept—16 20 25

Succession de Mme Charlotte Lentz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 53,197 Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Peter Lentz administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
Greffier.
16 sept—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane
vs
A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27 914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plan annexé à un acte pardevant S. Magner, notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.
Le lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 93 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.
Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E UNIACKE,
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

PAR LE CONSTABLE.

John U. Spengler vs Chas. F. Simons.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,254—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. E. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité, de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux, à l'encoignure Marais et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville le LUNDI, 26 septembre 1898, à 11 A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1. Le contenu d'une buvette! 2. Tables, chaises, piano; 3 Une glacière pour bière et les effets de buvette; 4. Un régistre; 5. Un lot de liqueurs, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et saisie d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
8 sept—17 21 26

Mme Vve Cora E. Carey vs Mme Vve Eveliza Delhommer et Beyris et Co., in solido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans, No 19,224—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. E. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans le Sixième District de cette ville, le JEUDI, 22 septembre 1898, à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de meubles de maison, 1 Buggy, 1 voiture à ressort à 4 roues, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.
9 sept—13 17 22

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St. Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du sixième district.

Alfred Jardet vs Wm F. Piper.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 25,487—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Laurel et Constance, désigné comme lot No 14 et mesurant vingt-neuf pieds un pouce trois lignes à la rue Général Taylor sur cent deux pieds cinq pouces trois lignes sur un côté et cent six pieds trois pouces trois lignes de l'autre côté.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. Ory, avocat pour le plaignant.
10 sept—10 12 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 2028 et 2030 rue Troisième, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Mme Veuve Josephine Gardey vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,320—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges ou servitude qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St. Patrick et St. Denis, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur De Armas, voyer, en date du 7 mai 1897. Lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Otto Helmann vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57,195.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 19 situé dans le Premier District de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les avenues Carrollton et Cleveland et les rues Canal et Pierce, mesurant vingt-neuf pieds sept pouces de face à l'avenue Cleveland sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, la partie inférieure du lot dix-huit mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix-neuf, vingt deux pieds trois pouces et sept lignes de face à l'avenue Cleveland, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes à la ligne du lot No dix-neuf, aussi la partie inférieure du lot No dix-sept, mesurant trente-deux pieds six pouces sur la ligne du lot No dix neuf, de là vingt et un pieds trois pouces et deux lignes vers l'avenue Carrollton sur la ligne le séparant des lots 17 et 18, de là sur une ligne courant à la ligne le séparant des lots 17 et 16 sur lesquels il mesure vingt pieds dix pouces et cinq lignes à la ligne du lot No dix-neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
26 aout - 26 - sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Grand Assortiment de Meubles de Maison.

Mme Elisabeth P. Smith, gardienne vs Henry L. Garland Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,054—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 26 septembre 1898, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres,
Un grand assortiment de meubles de maison consistant en lits Victoria, armoire à glace, Table à alonge, Stove, Vaisselles, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.
14 sept—14 19 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues Claiborne et Ursulines

Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Robertson et Chemin du Bayou.

John H. O'Connor, receveur du Algiers Brewing Co. vs F. A. Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines et Robertson et le Chemin du Bayou, ladite portion de terre est composée des deux lots désignés par les Nos Un et Deux de l'ilet No 199 sur un devis de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 25 février 1864 et annexé à un acte passé le 22 septembre 1869 pardevant E. Ende, alors notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan soixante dix pieds de face à la rue Claiborne sur quatre-vingt pieds huit pouces de profondeur et de face à la rue Ursulines sur lesquelles dites deux rues il forme l'encoignure, 105 pieds 2 pouces sur la ligne de côté vers le Chemin du Bayou et soixante-quatorze pieds trois pouces de profondeur dans le fond.
Ladite portion de terre a été acquise par F. A. Godfroy, défendeur, de Joseph Moyses, d'après un acte passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 8 novembre 1881 au bureau des Transferts, livre 116, folio 58.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions -Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier avocat du plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété et Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Formant le coin des rues Chestnut et Foucher, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Aline et Coliseé.

Alden McLellan vs Fred'k J. Odendahl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,139.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 22 septembre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent les dépendances la-dessus, droits, voies, servitudes, priviléges et avantages la-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5 6 7 et 8 de l'ilet No 32 lequel est borné par les rues Plaquemines (maintenant Colisée) Chestnut, Aline et Foucher, lesd ts lots sont contigus et mesurant chacun trente et un pieds trois pouces de face à la rue Chestnut sur cent vingt et un pieds et six pouces de profondeur. Le lot No 8 formant l'encoignure des rues Chestnut et Foucher. Le tout selon un plan dressé par J. G. Dreux, voyer, daté le 2 avril 1855, annexé à un acte passé pardevant Théo Guyol, ancien notaire en cette ville, le 20 avril 1855.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry A. Hall, avocat pour le plaignant.
20 août—20 21 26—Sept 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Formant l'encoignure des rues Annette et Joséphine (maintenant Prieur), dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Célestine (maintenant Johnson) et nouveau St Bernard.

Louis P. Bryant vs Mme Mary Mitchell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,572—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 22 septembre 1898 à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 59, borné par les rues Joséphine (maintenant Prieur), Annette, Célestine (maintenant Johnson) et Nouveau St Bernard, désigné par le numéro Un sur un plan fait par C. A. De Armas, voyer, le 14 décembre 1866 et déposé dans le bureau de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville; comme plan No 27 de son livre de plans No 7, le dit lot mesurant trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur cent vingt huit pieds de profondeur, et de face à la rue Joséphine (maintenant Prieur).
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Louis P. Bryant, avocat.
19 août—19 26—sept 2 9 16 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,299—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Termes et Condition :—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($500) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1896 payable deux ans après date portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de sa maturité jusqu'au paiement $3.00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897, $12.75 pour primes d'assurances sur ladite propriété, 5 0/0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt, le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.
2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($500) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et est garanti par liens du vendeur.
3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al.
Vs
Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:
Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabella, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

"BRUNING'S"
MAGASIN DE MEUBLES
Grande Vente à l'Encan,
PAR E. CURTIS,
MERCREDI, 21 SEPTEMBRE 1898,
A 11 HEURES.
Meubles de Tous Genres,
EN NOYER, ACAJOU, CHENE, ETC.
VENEZ TOUS AU
No 206 Rue Royale,
PRÈS DOUANE,
POUR DE VRAIS BARGAINS.
18 sept—18 21

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.
Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago......$3,260,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston......$1,427,000
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—
GUSTAF R. WESTFELDT, L. C. FALLON, LUCAS E. MOORE, C. M. SORIA.
CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.
Capital payé......$[illegible]
Actif, 1er Janvier 1898......$1,097,20[illegible]
Surplus......$[illegible]
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
18 juin 68 1an

L'ABEILLE
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS,
JOURNAL QUOTIDIEN FRANÇAIS,
Politique, Littéraire, Artistique et Scientifique.
FONDEE LE 1ER SEPTEMBRE 1827.
Trois Editions distinctes:
EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION SPECIALE DU DIMANCHE
DERNIERES
NOUVELLES LOCALES
—ET—
ETRANGERES.
DEPECHES TELEGRAPHIQUES
—DE LA—
PRESSE ASSOCIÉE
—ET—
Dépêches Spéciales.
SEUL JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN, AU SUD,
—FONDÉ LE 1er SEPTEMBRE 1827.

NOMS
Des Rues
Qui ont été changés.

PREMIER DISTRICT.

Foucher, (commençant à Peyroux) maintenant Constance.
Martin, maintenant Willow
Delord, maintenant avenue Howard.
Pearl, maintenant Poe.

DEUXIÈME DISTRICT.

Wilson, maintenant Serantine.
Oak, maintenant Orchid.
Port, maintenant Moss.
St-Jean, maintenant Bell.
Washington, maintenant Bouquette.
Chemin du Bayou, (de Nord Remparts à Nord Claiborne), maintenant Hôpital.
Chemin du Bayou, (commence à Nord Claiborne, au lieu de Nord Remparts).
Calhoun, maintenant Arthur.
Clay, (nord du Chemin de la Métairie), maintenant Emmett.
Gaines, maintenant Germain.
Génois, maintenant Freeman.
Hôpital, (maintenant du fleuve à Nord Claiborne, puis au lac).
Avenue Jackson, (anciennement avenue Van Buren), maintenant avenue Chalmette.
Avenue Monroe, maintenant avenue Mound.
Webster, maintenant Voisin.

TROISIÈME DISTRICT.

Livaudais, maintenant Buchanan.
Pope, maintenant Home.
Rosalie, maintenant Rosalind.
Warsaw, maintenant République.
Adams, maintenant Alabo.
Alexander, maintenant Kentucky.
Bagatelle, maintenant Bourbon.
Delarende, maintenant Douglass.
Dryden, maintenant Dinsmore.
Champs-Elysées, maintenant avenue Champs-Elysées.
Enghein, maintenant avenue Lafayette.
Génie, maintenant Grant.
Girod, maintenant Villeré.
Bons-Enfants, maintenant St-Claude
Hunters, maintenant Eads.
Joséphine, maintenant Japonica.
Jumonville, maintenant Pontalba.
Léonidas, maintenant Lombard.
Livingston, maintenant Mandolin.
Monroe, maintenant Tupelo.
Petre, maintenant Dubreuil.
Public, maintenant Avenue St-Roch.
Solomon, maintenant Sabrane.
Socrates, maintenant Selma.
Solon, maintenant Sénat.
Union, maintenant Touro.
Washington, maintenant Avenue St-Roch.

QUATRIÈME DISTRICT.

Harmonie (finit maintenant à Chestnut).
Avenue et rue Jackson (maintenant Avenue Jackson.)
Levée, maintenant Tchoupitoulas.

CINQUIÈME DISTRICT.

Barthélemy, maintenant Bermuda.
Avenue Canal, maintenant Avenue Whitney.
Chestnut, maintenant Belleville.
Church, maintenant Kent.
Decatur, maintenant Diana.
Franklin, maintenant Nunez.
Hancock, maintenant Hermosa.
Jackson, maintenant Avenue Slidell.
Jefferson, maintenant Rivière.
Lapeyrouse, maintenant Lamarque.
Madison, maintenant Avenue Brooklyn.
Market, maintenant Avenue Opelousas.
Monroe, maintenant Teche.
Octavia, maintenant Clyde.
Penn, maintenant Pallas.
Peter, maintenant Avenue Pelican.
Villeré, maintenant Morgan.
Washington, maintenant Wagner.

SIXIÈME DISTRICT.

Levée, maintenant Tchoupitoulas.
Louisa, maintenant Irma.
Green, maintenant S. Liberté.
Chesnut (au-dessus du Parc), maintenant Audubon.
Market, maintenant Meadow.
St-Patrick, maintenant Saratoga.
Washington, maintenant Hampson.
Arcadie, maintenant Magnolia.
Barthélemy (de Upperline à Calhoun).
Euterpe (de S. Broad à l'avenue Hagan).
Gasquet, maintenant Vincent.
Henry, maintenant Willow
Mire (de Walnut à Lower Line) Spruce.
Polymnie (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Elba.
Terpsichore (de S. Broad à l'avenue S Hagan), Eva.
Uranie (de S. Broad à l'avenue Hagan,) Elk.
Victor, maintenant Magnolia.

SEPTIÈME DISTRICT ET NOUVEAU CARROLLTON.

Architecte, N. O., maintenant Apollonia.
Bernadotte (de Dousième ou Apricot à N. Line), maintenant Protection.
Canada, maintenant Sycamore.
Clay, maintenant Cherry.
Clinton, maintenant Cherokee.
Cyprès, maintenant Panola.
De Armas, maintenant Mississippi.
Maitibene, maintenant Spruce.
Des-Maitibene, maintenant Peach.
[illegible], maintenant Annie.

Quinzième Etat Annuel.

—THE—

Southern Insurance COMPANY,
OF NEW ORLEANS.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Nlle-Orléans, 14 janvier 1898.
La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1897

Primes reçues:		
Sur risques d'incendie	$392,131 00	
Sur risques de rivières	5,574 73	
Sur risques de mer	2,520 05	
	$400,225 87	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	119,854 03	
		$520,079 90
A déduire: Réservé pour les primes non acquises de 1897	$142,170 69	
Primes remboursées	50,401 05	
Réassurances	37,453 79	
		230,025 53
		$290,054 27
A ajouter: Profits et perte		$25,514 32
Recettes nettes		$315,568 60
A déduire: Pertes payées—sur risques d'incendies	$113,621 64	
Sur risques de rivières	1,051 34	
Sur risques maritimes	777 90	
Total	$115,450 88	
Commissions	56,362 61	
Taxes et licences	15,899 66	
Dépenses générales et d'agences, moins intérêt	34,601 74	
		222,314 87
Balance		$92,753 78
Moins: Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		26,249 07
Profit net		$66,504 71
Moins: Dividende de juillet 1897		12,000 00
		$54,504 71
A ajouter: Fonds de réserve de 1896		47,500 00
Réserve et fonds de surplus 31 décembre 1897		$102,004 71

ACTIF

Comptant en banque et au bureau	80,206 07
$70,000 bons de la ville de la Nouvelle Orléans, 4 pour cent à 102½	71,750 00
$80,000 bons de la Louisiane 4 pour cent, à 100	80,000 00
$110,600 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans à 202½	223,965 00
$1 560 bons à prime de la ville de la Nouvelle-Orléans (numérotés) à 235	3,666 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	17,750 00
Une action du Louisiana Sugar Exchange	75 00
Une action French Opera House Association	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Company	250 00
Propriété Foncière—bâtisse du bureau, No 314 rue Camp, N. O.	35,000 00
Primes en cours de perception	59,420 28
Meubles, installations, coffrefort, etc	2,000 00
	$574,134 35

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Réservé pour risques non expirés de 1897	142,170 69
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	26,249 07
Dividendes non réclamés	780 00
Comptes non payés de décembre 1897	2 929 88
Fonds de réserve et de surplus 31 déc 1897	102,004 71
	$574,134 35

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour, Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.
(Sceau) CHAS. J. THEARD,
Notaire Public.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé.) FRANK RODER,
GEO H. DUNBAR,
F. BARKER,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD.
Nouvelle-Orléans, 5 Janvier 1898.

A une réunion du Bureau des Directeurs tenue ce jour, un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré et la somme de $41,500 portée au fonds de réserve.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 14 janvier 1898.

Trente-unième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1897

Primes sur incendies	$268,648 47	
Primes maritimes	748 00	
Primes des rivières	342 93	
	$269,739 49	
A ajouter: Primes non acquises de 1896	68,000 37	
Total		$337,739 86
A ajouter: intérêt et profits et pertes	35,396 15	
Moins salaires et dépenses générales et d'agence	24,003 24	
		$11,392 91
Fonds de surplus, 1896		5,032 00
Total		$354,164 77
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$110,271 11	
Sur risques de rivières	7 72	
Réassurances	46,466 13	
Primes remises et commissions	70 392 29	
Taxes, licences, et dépenses du Board of Underwriters	6,146 51	
Total		233 283 76
Profits bruts		$120,881 01
Réservé pour—		
Primes non expirées	$82,699 61	
Pertes payées et non payées	20,181 40	
Dividende 4 0/0 payable en janvier 1898	8,000 00	
Fonds de surplus	10,000 00	
		120,881 01

ACTIF.

Primes en voie de collection	55,683 55
Bons des Etats-Unis, de ville et d'Etat	152,437 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	25,130 00
Compte de propriété foncière	70,000 00
Meubles de bureau et installations	1,000 00
Argent comptant et en banque	6,629 96
	$320,881 01

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réserve pour primes non expirées	82,699 61
Réserve pour pertes payées et non payées	20,181 40
Dividende 4 0/0 payable en janvier, 1898	8,000 00
Fonds de surplus	10,000 00
	$320,881 01

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
JACOB HASSINGER, Président.
J. EDMOND MERILH, Vice-Président
OTTO T. MAIER, Secrétaire

Assermenté et souscrit pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce 13me jour de janvier 1898.
(SCEAU) GEO. C. WALSHE,
Notaire Public.